



CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYES ET CADRES

C.G.T. - FORCE OUVRIERE

des organismes de sécurité sociale et allocations familiales de la région Ile-de-France

3, rue du Château d'Eau 75010 PARIS - 5^{ème} étage - Bureau 532

Tél. 01 42 02 26 79 / Mail : ch.synd.fossafrp@wanadoo.fr

Communiqué

SANS LES ACCUEILS PHYSIQUES : PLUS DE SECURITE SOCIALE ! LES AGENTS S'ADRESSENT AUX COLLEGUES ET AUX ASSURES !

Nous, agents des accueils physiques et téléphoniques de différentes CAF et CPAM d'Ile de France, nous sommes réunis le jeudi 11 janvier 2024 à l'initiative du syndicat FO.

Nous sommes attachés au service rendu à nos assurés et allocataires et ne supportons plus d'avoir à vous maltraiter.

La loi de financement 2024 adoptée à coup de 49-3 que FO condamne, va être mise en œuvre, aggravant encore plus les conditions de travail des employés et cadres de la Sécu et donc le service rendu aux assurés et allocataires.

Nous condamnons aussi la loi Immigration dont nous exigeons le retrait pur et simple car à la Sécu nous refusons de trier nos assurés et allocataires en fonction de leur couleur de peau ou leur nationalité !

Ce texte honteux s'attaque directement aux étrangers, cherche à diviser les travailleurs et à renforcer la précarité des plus fragiles. Avec la mesure qui conditionne désormais le versement des Allocations Familiales et des APL pour les allocataires étrangers à un délai de présence en France, il est aussi une offensive frontale contre la Sécurité Sociale et ses fondements.

Avec FO, nous revendiquons le recrutement de personnels dignement rémunérés, formés et le maintien et la réouverture des accueils aux assurés et allocataires...

Nous revendiquons la possibilité de pouvoir vous recevoir et solutionner vos situations.

Vous et nous subissons déjà les conséquences de ces fermetures. Fermetures afin de liquider la Sécurité Sociale, Notre Sécu.

Pour preuve, les appels téléphoniques sont déjà en parti traités par la province. Et tout est mis en œuvre par nos directeurs, appliquant les directives gouvernementales, afin de vous fermer définitivement l'accès au peu de centres qu'il reste. Mise en place de rendez-vous téléphoniques en lieu et place des rendez-vous physiques, retraits des bornes, arrêt des accueils aléatoires...

Or, nos accueils c'est ce qui nous unit à nos assurés et allocataires.

FO rappelle que les conditions de travail des employés et cadres des organismes de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Ile de France sont intimement liées au sort de nos assurés et allocataires.

C'est le chaos qui est organisé dans nos organismes et nous n'acceptons pas !

Collègues, assurés et allocataires, faites-nous remonter votre expérience et vos revendications.

Les centres de Sécurité Sociale matérialisent le droit de propriété qu'ont les assurés et allocataires sur celle-ci grâce aux cotisations.

Imaginez, en 1945, alors que le pays était en ruine, il y avait un centre de Sécurité Sociale pour 5000 assurés ! Cela n'est plus possible aujourd'hui ?

FO revendique :

- **Le maintien et la réouverture de tous les accueils physiques des organismes de Sécurité Sociale et d'allocations familiales dans le département (CAF, CPAM, CNAV, CRAMIF)**
- **L'arrêt des suppressions de postes et des embauches en CDI conventionnel de personnel en nombre suffisant avec des vraies formations**

Paris, le 11 janvier 2024

Contact : Jean-Claude AYME **mail :** accueilsecuritesociale@gmail.com